

**REUNION DU 9 FEVRIER 2022**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 2 février 2022

Date d'affichage : 2 février 2022

Nombre de conseillers présents : 10

**Convocation** : 2 février 2022

**L'an deux mil vingt deux, le 9 février à 19 heures et 17 minutes**

**Le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en Mairie de Détrier à dix neuf heures et quatorze minutes, sous la présidence de M. Alain Sibué,

**Etaient présents** : Monsieur SIBUE Alain, Monsieur LAISNEY Benoit, Madame BROHAN Elodie, Monsieur BRUN Michel, Madame BRACHEUR-AUGAGNEUR Alexia, Monsieur FAVRE Laurent, Madame NAGEL Candice, Monsieur MARMORAT Sébastien, Monsieur AVOGADRO Antony, Madame CHAPPELLET Isabelle

**Absente et excusée** : Monsieur PREVOST Christophe

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Madame Elodie Brohan

## **1 – DÉLIBÉRATION ACHAT TERRAIN**

Cette délibération annule et remplace celle du 30 juin 2021 sous la référence 001.30JUIN2021.

Le maire informe le conseil municipal qu'une habitante de La Rochette centenaire, souhaite vendre quelques-unes de ses parcelles à la commune. Il s'agit de la parcelle A236 d'une contenance de 1225m<sup>2</sup> ainsi que la parcelle A 241 de 1260m<sup>2</sup>.

Le maire informe qu'il souhaite que la commune reste dans sa dynamique de valorisation du terroir agricole.

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal un tarif de 0,35 centimes d'euros au mètre carré pour du terrain forestier et en friche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** avec 11 voix **POUR**, le prix d'achat pour ces terrains ainsi que l'achat de ceux-ci :

Oppositions	
Abstentions	
Pour	10

## **2 – DELIBERATION POUR AUTORISER LE MAIRE À AGIR EN JUSTICE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune a été mise en justice à la suite d'une déclaration préalable accordée, concernant un abri de jardin. Un voisin a porté un recours lors du délai légal à savoir 2 mois après l'accord de la déclaration préalable.

Monsieur le Maire rappelle que tout dossier d'urbanisme passe par le service ADS Cœur de Savoie. Ils étudient le dossier en rapport avec le PLU de la commune et accordent ou non l'autorisation de réaliser ou non la demande d'urbanisme.

Le maire a fait appel au service juridique de Groupama qui nous a mis en relation avec Maître Eric Le Gulludec, spécialiste en urbanisme. Afin de pouvoir avancer dans le dossier, le conseil doit délibérer afin d'autoriser le Maire à agir en justice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à agir en justice pour le compte de la mairie.

Oppositions	
Abstentions	
Pour	10

---

### 3 – DÉLIBÉRATION POUR LE MANDATEMENT DES FACTURES CADEAUX DES AÎNÉS

---

Le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de mandater les factures des cadeaux des aînés. Il a été décidé de fixer le montant à 25€ pour un bon au resto Gourmand et 25€ à Bricopro Soresina, par personne.

Il faut donc réaliser 2 mandats. Un de 1075€ TTC pour le Resto Gourmand et le 2ème de 1075€ TTC pour Bricopro.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les factures auprès du Trésor Public et de les régler :

Oppositions	
Abstentions	
Pour	10

---

### 4 – POINT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

---

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la situation actuelle des employés de la commune. Judikaël est en congé parental, Henri placé en longue maladie, devrait prendre sa retraite d'ici septembre. Ils font toujours parti des effectifs.

Anaïs qui assure la fonction de secrétaire de mairie à 10h00 par semaine a proposé sa candidature pour remplacer Henri. Le maire propose d'augmenter le poste de secrétaire à 18h00 par semaine afin de pallier la charge de travail qui s'accroît et d'embaucher Anaïs à 17h00 sur le poste technique à partir du mois de mai.

Le poste sera délibéré lors du prochain conseil.

---

### 5 – PREPARATION BUDGET ET PREVISIONS 2022

---

Monsieur le Maire informe le conseil municipal les grandes lignes budgétaires prévues sur l'année à venir :

- La signalisation verticale et horizontale sera réalisées au printemps, ainsi que la pose de panneaux qui sont déjà commandés,
- PAVOM, il est impossible à l'heure actuelle d'en faire poser sur le village du haut, à cause des réseaux enterrés, le projet est toujours à l'étude afin de trouver un autre endroit où les installer pour cette partie là du village, le maire attend les résultats de l'étude
- Bassin du haut, l'entreprise Guintolli a renvoyé un devis de 11000€ HT afin de rénover le bassin, Monsieur le Maire est en attente d'un 2ème devis
- Achat de terrain agricole, la CC Coeur de Savoie est en train de recenser tous les biens sans maître des communes. Pour la commune de Détrier, il y a un projet de récupération de ces biens afin de continuer la valorisation de terrain agricole,
- Le véhicule technique devrait arriver ces prochains jours,
- Peinture des bâtiments communaux, des devis ont été demandés
- Sécurisation pour la route d'Allevard ainsi que la montée de la Chapelle Blanche, en réflexion afin de trouver des solutions concrètes,
- Pont de Bens, budget entre 50 000€ et 70 000€, ce n'est pas prévu pour cette année,
- Ancienne salle polyvalente, une agence immobilière avait été consultée avant de connaître le potentiel locatif de cette salle. Il s'avère qu'elle représente un bon potentiel, mais qu'il faudrait engager des travaux. A savoir,



au minimum, la réfection du toit pour une valeur de 17 126€ HT. La suite des travaux dépendra des propositions qui seront faites.

## 6 – DIVERS

---

- ❖ Cadeaux pour les aînés : les cadeaux ont été distribués dans les boîtes aux lettres afin de préserver la santé des aînés. Ils ont été distribués bénévolement par Judikaël et Elodie Brohan, 2<sup>ème</sup> adjointe, le maire en profite pour les remercier vivement. Un grand merci aussi à Elodie, qui a réalisé toutes les démarches afin que les aînés puissent se faire plaisir.
- ❖ Le Lac Saint Clair, une voie verte est envisagée pour relier la Rochette au lac, remettre des tables et barbecue, qui sont très prisés durant les beaux jours. Et continuer le fauchage tardif et laisser des prairies fleuries
- ❖ Elodie Brohan, propose de faire une fête du printemps, fin mai début juin, afin de réunir les habitants de Détrier et créer un moment de convivialité et de joie. L'idée étant de réunir toutes les générations de la commune auprès d'animations, de jeux, de repas, sur le plateau sportif. Événement à organiser avec le Comité des Fêtes.
- ❖ La réunion se termine à 20h55

Le Maire Alain Sibué

